



IDI est un fournisseur agréé de l'International Association for Orthodontics (IAO). Les programmes d'orthodontie de l'IDI répondent aux normes et standards de qualité de l'éducation continue de l'IAO. Les heures et crédits des cours IDI sont donc reconnus pour le IAO Tier Advancement.

L'orthodontie intelligente : une approche logique et une mécanique accomplie

De la dentition mixte aux cas de dentition permanente

Objectifs éducationnels



Le but de la conférence est de revoir et de comprendre l'approche de déverrouillage autant chez les enfants que les adultes, afin de maximiser le potentiel de croissance chez les jeunes et les capacités adaptatives chez l'adulte. Un tour d'horizon du diagnostic en dentition mixte vers le plan de traitement global incluant les deux phases de traitement. Nous discuterons des récents changements des boîtiers autoligaturants, des mini-vis, et de l'évolution des philosophies de torque différentiel en démontrant leurs pertinences dans diverses situations cliniques. Nous démontrerons les avantages d'une logique d'approche amalgamant les techniques traditionnelles aux récentes techniques de pointe.

Contenu



- Amorcer un traitement à l'âge idéal
- Que doit comporter une phase 1
- Les indications du recul molaire maxillaire et mandibulaire
- La transverse et ses limites
- L'antéro-postérieur et ses limites
- Le comparatif entre le D-Gainer et l'arc utilité
- L'importance du choix des boîtiers
- Les fils, où en sommes-nous?
- Les torques, en avons-nous vraiment besoin?
- L'influence des différentes classes de malocclusions sur les choix de torques
- Les extractions et leurs exigences spécifiques d'ancrage
- Quoi de nouveau pour les mini-vis et leurs applications cliniques

À qui s'adresse cette formation ?



Ce séminaire avancé s'adresse à tous dentistes offrant des services d'orthodontie à leur clinique ainsi qu'à leurs membres du personnel à la chaise voulant améliorer leurs connaissances et habiletés en orthodontie.

Date



3 avril 2020

Lieu



Institut dentaire international (IDI) au Quartier DIX30

6000, boul. de Rome, suite 210, Brossard (QC) J4Y 0B6 (stationnement intérieur gratuit)

Conférenciers



Dr Michel Champagne

DMD, MAGD, IBO

Gradué de la Faculté de médecine dentaire de l'Université de Montréal en 1974, il établit ensuite sa pratique à Drummondville dans une clinique de groupe. Il s'intéresse tôt à l'orthodontie et devient Senior Instructor de l'Association Internationale d'Orthodontie (IAO) en 1985, puis Diplomate de l'International Board of Orthodontics (IBO) en 1990. Il obtient son Master de l'Academy of General Dentistry en 1998. Il est présentement éditeur du International Journal of Orthodontics.



Dr Pierre Pellan

DMD, IBO

Diplômé de l'Université de Montréal en 1995, il entreprend ensuite une année de résidence multidisciplinaire à l'Université Laval de Québec. Conférencier à IDI depuis 2000, il siège sur le conseil de l'International Association for Orthodontics depuis 1999 à titre de trésorier. Il cumule à son crédit plus de 1 500 heures de formation continue en orthodontie et a traité à ce jour plus de 1600 cas.

Divulgateur aux participants : Il n'existe aucune relation financière pertinente entre cet(ces) enseignant(s) de cette activité de formation continue susceptible de créer des conflits d'intérêts.

Unités de formation continue (FC)



Dentiste : 7 Unités FC (théorie : 7 heures)

Hygiéniste : 7 Unités FC (théorie : 7 heures)

Pour tous les dentistes membres de l'ODQ, la politique de formation continue prévoit que chaque heure de formation théorique procure 1 unité FC, et que chaque heure de formation pratique « hands-on » procure 2 unités FC. Pour les hygiénistes dentaires membres de l'OHDQ, la politique de formation continue fonctionne en heures d'activité de formation, que ce soit théorique ou pratique.

Horaire



De 8 h 30 à 16 h 30 – Cours (dîner libre)

Coûts*



Dentiste : 795 \$

Membre du personnel : 395 \$

Contactez-nous ou consultez notre site d'inscription en ligne pour connaître nos diverses modalités de paiement et/ou mensualités.

* Plus taxes applicables. Un dépôt par carte de crédit est exigible à titre de confirmation, le solde étant requis au plus tard 14 jours avant le début de la formation. Un remboursement ou une note de crédit sera possible si une annulation écrite parvient à nos bureaux 21 jours avant le début de la formation. Notez toutefois que des frais administratifs de 10 % du prix de la formation seront retenus, non remboursable, mais transférable sur une nouvelle transaction dans le programme en cours sur une ou plusieurs formations. Advenant une somme résiduelle, prévoir sa perte si non utilisée. Les places étant limitées, aucun remboursement ni note de crédit ne seront accordés sur une annulation formulée moins de 21 jours avant le début de la formation.

